

Trois solennités font immédiatement suite au Temps Pascal. Triple point d'orgue exprimant, dans une synthèse harmonieuse, les mystères fondamentaux de notre foi. Celles-ci marquent de manière significative la suite du temps liturgique : La Sainte Trinité, Le Corps et le Sang du Seigneur et le Sacré-Cœur de Jésus. Le Dieu Unique en Trois Personnes. La Présence réelle du Christ dans le Saint Sacrement. Le Cœur de Jésus, foyer brûlant de charité.

1. Petit tour liturgique et historique.

Alors que le cycle liturgique nous fait parcourir, du premier dimanche de l'avent au dimanche de la Pentecôte, l'ensemble des Mystères de la vie du Christ, (de son incarnation à sa élévation glorieuse et au don de l'Esprit-Saint), nous constatons que quatre solennités spécifiques ont été minutieusement ajoutées par l'Église au cours de son histoire : les trois solennités faisant immédiatement suite à la Pentecôte citées ci-dessus (Trinité, Saint Sacrement et Sacré-Cœur) et la solennité du Christ Roi de l'Univers concluant, elle, le cycle annuel. En effet, c'est toujours le 34^{ème} dimanche du Temps Ordinaire, dimanche précédant le premier dimanche de l'avent, qu'est célébré le Christ Roi, manifestant, au terme du cycle liturgique, l'apogée de sa victoire et de son règne universel. *Règne de vie et de vérité, règne de grâce et de sainteté, règne de justice, d'amour et de paix*¹.

La première solennité ajoutée fut celle du Corps et de Sang du Seigneur. D'abord instituée en 1246 et célébrée dans le diocèse de Liège (grâce à Sainte Julienne du Mont Cornillon), cette fête fut universalisée le 8 septembre 1264 par le pape Urbain IV.

Moins d'un siècle plus tard, au XIV^{ème} siècle, sous l'impulsion du pape Jean XXII, la Fête de la Trinité fut officiellement inscrite au calendrier romain en 1334, fixée au premier dimanche après la Pentecôte. Dans cette solennité est exprimé l'égale dignité des Trois Personnes Divines : Coéternelles, Consubstantielles, Cocréatrices. Le Dieu Unique est Trinité.

La solennité liturgique du Sacré-Cœur de Jésus fut, elle, instituée dans la lignée du grand mouvement de dévotion qui suivit les apparitions de Paray-le-Monial (1673-1675). Le 23 août 1856, le pape Pie IX, à la demande des évêques français, étend la fête du Sacré-Cœur à toute l'Église catholique. Il l'inscrit ainsi au calendrier liturgique universel.

Enfin, la solennité du Christ-Roi est instituée par le pape Pie XI en 1925, par la lettre encyclique *Quas primas*, pour signifier le Règne universel du Christ. Par là-même, le pape Pie XI rendait hommage aux nombreux martyrs du grand soulèvement des *Cristeros* au Mexique [Ceux qui sont au *Christ Roi*], du 3 août 1926 au 21 juin 1929.

2. Solennité du Corps et du Sang du Seigneur.

Focalisons nous, pour le moment, sur la solennité du Corps et du Sang du Seigneur. Nous l'avons évoqué : cette fête trouva son origine dans la pratique des processions du Saint Sacrement que Sainte Julienne du Mont Cornillon su développer au XIII^{ème} siècle dans la région de Liège.

Le culte Eucharistique, la Fraction du Pain, ayant toujours irrigué et nourrit la vie des disciples du Christ, Sainte Julienne souhaitait l'approfondir et l'encourager au cœur de ses contemporains. L'Adoration Eucharistique et le culte de la Présence réelle prit alors et depuis un essor particulier. Oui, Celui qui se rend présent dans le pain et le vin est bien Celui-là même qui fut conçu dans le sein de la Vierge, naquit dans une mangeoire, marcha sur les routes de Galilée, fut condamné, crucifié et enseveli, qui ressuscita le troisième jour. C'est Lui qu'il nous faut aimer et adorer dans ce qui sera alors de plus en plus dénommé «le Saint Sacrement», présence par excellence de Jésus au milieu des siens.

Jamais l'Église n'a pu prétendre avoir institué elle-même ce rite. Elle reconnaît, d'âge en âge, qu'elle l'a reçu du Christ-Jésus qui, durant le Repas Pascal et s'inscrivant ainsi dans tous les rites de l'Ancienne Alliance, a institué le rite de l'Alliance Nouvelle et Éternelle : le Sacrifice Eucharistique par lequel Lui se rend présent dans le Pain et le Vin.

Cette présence l'Église l'a peu à peu dénommée *Réelle* pour bien la distinguer de toutes les présences *Symboliques* du Christ dans son Église... Statues, images, sculptures, écrits, ...

3. *La Transsubstantiation.*

Comment exprimer et verbaliser de manière vraie et intelligible cette *présence mystérieuse* ? Ce fut le défi des croyants au long des siècles. Comme l'expression de la foi en la divinité de Jésus et en la Sainte Trinité demanda à l'Église plusieurs siècles de réflexion, l'expression ajustée de la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie demanda beaucoup de temps. On croyait, mais sans savoir très bien l'exprimer. Comme un catéchumène croit fermement à ce qu'il demande dans le baptême sans avoir déjà tout le bagage linguistique pour l'exprimer !

C'est l'apport du langage métaphysique de la philosophie grecque qui permis au XII^{ème} siècle, et particulièrement à Saint Thomas d'Aquin, de verbaliser le plus adéquatement ce qui se passe dans l'Eucharistie : c'est la *substance* même du pain et du vin qui sont respectivement changées en substance du Corps et du Sang de Jésus-Christ. C'est alors que l'usage du terme de *transsubstantiation* se développe et est peu à peu confirmé par l'Église. Ce n'est pas une *transformation* (car on ne voit, goûte et perçoit encore que du pain), mais bien une *transsubstantiation* (car toute la forme extérieure demeurant celle du pain et du vin, la *substance*, elle-même invisible, est changée en celle du Corps et du Sang du Seigneur Jésus). Saint Thomas nous indique que c'est bien dans la transsubstantiation que ce réalise le miracle de l'Eucharistie : par les paroles et les actes du prêtre la substance même du pain et du vin deviennent respectivement celles du Corps et du Sang du Christ.

Cet enseignement des théologiens fut peu à peu adopté et consacré par l'Église, en particulier lors du Concile de Trente au XVI^{ème} siècle :

«Parce que le Christ notre Rédempteur a dit qu'était vraiment son corps ce qu'il offrait sous l'espèce du pain [Mt 26, 26–29 ; Mc 14, 22–25 ; Lc 22, 19 ; 1 Co 11, 24–26] on a toujours été persuadé dans l'Église de Dieu – et c'est ce que déclare de nouveau aujourd'hui ce saint concile – que par la consécration du pain et du vin se fait un changement de toute la substance du pain en la substance du corps du Christ notre Seigneur et de toute la substance du vin en la substance de son sang. Ce changement a été justement et proprement appelé, par la sainte Église catholique, transsubstantiation².»

4. *Sacrifice et Communion.*

Ainsi nous pouvons percevoir les deux facettes de ce grand sacrement, l'Eucharistie : le *sacrifice* et la *communion*. Par l'acte du prêtre, auquel l'assemblée s'unie par la prière, s'accomplit la transsubstantiation : c'est le sacrifice eucharistique. Par la réception du pain et du vin consacrés, les fidèles communient à la substance même du Corps et du Sang du Seigneur : c'est la Communion.

5. *L'Église, Corps du Christ ?*

Saint Augustin, méditant sur la réception du Corps et du Sang du Seigneur par les fidèles, en approfondi les merveilleuses conséquences : *Devenez ce que vous recevez : le Corps du Christ !* Nous le chantons encore de nos jours ... et nous pouvons alors nous interroger :

- Où en suis-je de ma vie eucharistique ? Est-elle routinière, profonde, vécue dans la foi ?
- Quelle place tiens l'adoration eucharistique dans ma vie de foi ?
- Est-ce que je me prépare dignement à recevoir l'Eucharistie, en particulier par la confession ?
- Quelle place a la reconnaissance en mon cœur après la communion ou durant l'adoration ?
- Quelle qualité de présence et d'attitude j'apporte à ma participation à l'Eucharistie ?

*Comment rendrai-je au Seigneur tout le bien qu'il m'a fait ?
J'élèverai la coupe du salut, j'invoquerai le nom du Seigneur.
Je tiendrai mes promesses au Seigneur, oui, devant tout son peuple³ !*

¹ Cf. Préface du Christ Roi de l'Univers.

² Concile de Trente, Décret sur le sacrement de l'eucharistie, 11 octobre 1551, 13^{ème} session

³ Psaume 115,12-14